



## Une rencontre pour renforcer les liens économiques de la Suisse avec l'Algérie

Cette semaine, le Ministre algérien de l'industrie a effectué une visite en Suisse en compagnie de représentants de l'économie de son pays. Au cœur des débats avec ses interlocuteurs helvétiques: l'approfondissement de la coopération économique entre les deux pays. Ont été mis en avant, à cette occasion, les chances et le potentiel du marché algérien, de même que les défis du commerce et des investissements en Algérie pour les entreprises suisses.

La Suisse et l'Algérie partagent une longue histoire de bonnes relations économiques bilatérales. Dans ce contexte, l'accord bilatéral sur la protection des investissements ainsi que l'accord de double imposition renforcent tout particulièrement la sécurité juridique pour les entreprises de Suisse.

Avec un volume de plus de 360 millions de francs, les relations commerciales de la Suisse et de l'Algérie comptent aujourd'hui parmi les plus importantes d'Afrique du Nord. L'industrie pharmaceutique, l'industrie des machines et l'industrie agricole sont étroitement associées à nos exportations vers l'Algérie. Ce pays peut aussi être considéré comme un tremplin très utile pour les relations des entreprises suisses avec d'autres pays d'Afrique du nord et de la région subsaharienne.

**Au menu des discussions: suppression de formalités douanières et sécurité juridique renforcée**

Lors des entretiens organisés en présence du ministre de l'industrie et de la Secrétaire d'Etat Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, les chefs d'entreprises suisses ont expressément salué les efforts importants déployés par le Gouvernement algérien en faveur de réformes servant l'économie de marché et d'une plus grande diversification de l'économie. Parallèlement, les membres de la délégation, placée sous la direction du Président d'economiesuisse Heinz Karrer, ont exprimé le souhait d'une modernisation de l'actuel accord commercial avec l'Algérie.

Ils ont également pointé de nécessaires améliorations au titre de l'accès bilatéral au marché. En font partie la suppression de formalités douanières, la simplification du trafic des paiements ou le relèvement de la limite fixée pour la participation d'investisseurs étrangers à des entreprises algériennes. Les discussions ont aussi porté sur des projets d'investissement concrets et des réformes législatives susceptibles de renforcer encore à la fois l'attractivité de l'Algérie et la sécurité juridique pour l'économie suisse.

## **Les entreprises suisses peuvent contribuer à la capacité d'innovation de l'économie algérienne**

En conclusion, les deux parties ont reconnu la très grande importance que revêtent pour le développement ultérieur du pays en particulier les domaines de la formation initiale et continue, des transferts de connaissances et du renforcement de la compétitivité de l'économie algérienne. Les entreprises suisses peuvent y contribuer notablement et s'assurer du même coup le moyen de gagner des parts supplémentaires d'un marché attrayant, au potentiel indéniable.

**Accès direct aux marchés mondiaux**



En tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un accès facilité aux marchés étrangers. Accords de libre-échange et accords bilatéraux fixent le meilleur cadre possible à cet égard.